

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°22/2009/AO/COM/UEMOA

1. Le présent appel d'offres a pour objet **la conception et la réalisation du site WEB** de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé, pour **la conception et la réalisation du site WEB de la Commission de l'UEMOA** en un seul lot indivisible consistant à :
 - concevoir une nouvelle architecture
 - identifier les rubriques de contenu
 - élaborer ou regrouper les différents contenus dans les rubriques appropriées
 - intégrer le site Web au système d'information interne de la Commission (intranet) avec des possibilités de publication par Workflow.
 - assurer la formation des administrateurs du site
3. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour **la conception et la réalisation du site WEB** de la Commission de l'UEMOA, objet du présent appel d'offres.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront remplir les critères suivants :

- Fournir la preuve écrite que son chiffre d'affaires annuel pour les trois (03) dernières années, équivaut au moins à trois (03) fois le montant de son offre ;
- Avoir exécuté au cours des cinq dernières années au moins deux (02) marchés de nature et de taille similaires ; une en Europe et une en Afrique de l'Ouest ;
- Fournir une preuve de présence effective (bureaux) en Afrique de l'Ouest pour assurer la conduite du projet et la compréhension locale et culturelle des enjeux ;
- Fournir le personnel qualifié dont les profils sont les suivants : Webmaster et graphiste spécialisé dans les sites web ; Expert en Workflow, SharePoint et Bases de données sous SQL Server.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- une attestation d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **Monsieur Elhadj Malick SOUMARE**– Tél. : +226 50 32 87 72
Email : esoumare@uemoa.int
- **Pape Mamadou DIOP** - Tél. : + 226 50 32 87 62
Email : pmdiop@uemoa.int;

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs FCFA à partir du 05 janvier 2010**. Les soumissionnaires installés hors du Burkina Faso pourront confier l'achat du dossier à une compagnie de courrier (DHL ou autres) de leur pays en indiquant les références et l'intitulé de l'appel d'offres.

**Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives
De la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
380, Avenue Professeur KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél (226) 50 31 88 73 à 76 Poste 8711
Fax : (226) 50 31 88 72
Email : commission@uemoa.int**

6. Toutes les offres doivent parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine** au plus tard le **19 février 2010 à 16 heures, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA,**

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, **le 19 février 2010 à 16 heures 30 mn, heure locale** au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.
8. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet**

Mamadou BA

